

(Noir.)

Marilou Craft

Number 155 (2), 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/77894ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Craft, M. (2015). (Noir.). *Jeu*, (155), 11–11.

(NOIR.)

Marilou Craft

Si vous lisez ceci, c'est par conviction. C'est que vous êtes convaincu de la nécessité du théâtre, de son pouvoir, de ses possibilités.

Dans ce cas, peut-être avez-vous été témoin de la dernière polémique du milieu théâtral montréalais. L'édition 2014 de *Revue et corrigée* était mise en scène par Alain Zouvi pour une seconde année consécutive. Les interprètes non plus ne se frottaient pas à cette tradition du Théâtre du Rideau Vert pour la première fois. La cause de la controverse : une scène préenregistrée projetée sur écran géant. Deux joueurs de hockey sont assis côte à côte. Tous deux sont interprétés par des comédiens faisant partie de la distribution – d'ailleurs entièrement blanche depuis la première mouture. L'un porte le chandail des Nordiques, l'autre, celui des Habs. Le seul identifiant de ce dernier est le « kit complet » de ce qu'on nomme *blackface* : visage peint en noir, bouche largement évitée pour évoquer des lèvres charnues, et une perruque crépue (visible malgré le port d'un casque). Ce P.K. Subban de pacotille mentionne son énorme salaire, provenant, selon lui, des poches des admirateurs. Le joueur des Nordiques part, offusqué. La scène se termine sur un clin d'œil à la loterie Gagnant à vie. Le tout dure à peine une minute. Rien de spécial. Hormis le *blackface*.

« Il est primordial de réagir à une telle pratique, même si elle semble innocente à ceux qui la produisent, car il est impossible de dissocier le maquillage – anodin comme tel – de la référence historique qui en a indéniablement redéfini la teneur », a déclaré l'organisme Diversité artistique Montréal dans une lettre ouverte signée par 110 personnes. Le *blackface* a effectivement une longue et déplorable histoire. Il fait partie intégrante des *minstrel shows* si populaires en Occident au XIX^e siècle (dont au Québec, en français et en anglais) et où l'on se moquait des Noirs pour faire rire, mais il existait auparavant. En France, par exemple, les visages noirs apparaissent au théâtre aussi tôt qu'au XVII^e siècle. Un tel maquillage servait à camper un personnage étranger, étrange, souvent libidineux, parfois carrément mauvais ou dangereux – un faire-valoir, un accessoire ou un simple divertissement.

Le *blackface* a été créé pour représenter les Noirs sur scène tout en leur en empêchant



Marilou Craft. © Julie Artacho

l'accès, et c'est pourquoi on le dit raciste : peu importe l'intention, l'attitude ou les sentiments de celui ou celle qui y a recours, il contribue à la discrimination systémique que subissent les personnes racisées. La directrice artistique du Rideau Vert a même affirmé que le recours à ce procédé est, dans ce cas particulier, dû à l'absence de « moyens » pour embaucher un Noir, ajoutant que si c'était le cas, « on ne [pourrait] quand même pas lui faire jouer le rôle du maire de Montréal ». Noir et Blanc : deux poids, deux mesures.

Le Rideau Vert est catégorique : il faut « se garder de voir, dans le sketch [en question], quelque malice ou relent de racisme que ce soit ». Les médias francophones abondent en ce sens : en l'absence de malveillance, il y aurait absence de problème. Les critiques du *blackface* (surtout des médias anglophones, généralement prompts à critiquer ce genre d'incident) ne comprendraient tout simplement pas la culture québécoise (lire : francophone), comme si la discrimination s'arrêtait aux frontières de cette Nouvelle-France pourtant colonisée par définition.

Rien de cela n'est une première au Québec, où le *blackface* apparaît régulièrement et un peu partout. On ne peut pourtant pas se targuer d'en être maîtres, puisque le phénomène survient pratiquement partout où les Blancs forment la majorité. Le Québec se démarque toutefois en un point : le débat qui s'ensuit semble systématiquement se dérouler de la même façon, pour finir balayé sous le tapis.

Or, cette fois, la poussière semble refuser de retomber. Rarement un spectacle de théâtre cause-t-il autant de remous. Denise Filiatrault s'est dite « scandalisée, outrée et humiliée », qualifiant ceux qui ont critiqué l'événement de gens « malades et mesquins ». Tout Charlie que nous soyons dorénavant, nous semblons voir dans la moindre réprobation une tentative de censure, et nous invoquons par réflexe la liberté d'expression.

Mais la liberté d'expression est-elle réellement menacée ? Il n'est pas anodin que le Québec fasse figure d'exception par sa permissivité quant au *blackface*. Nous faisons aussi exception en Amérique. La qualité minoritaire de notre francophonie, nous en avons fait une force et la revendiquons comme identité. C'est peut-être plutôt cette identité que nous défendons avec tant de vigueur. Est-ce là notre *harmatia*, notre défaut tragique ? Craignons-nous pour notre survie au point de n'accepter qu'un jugement purement esthétique des œuvres d'art, au point d'en bannir toute critique sociale ?

L'ironie ne pourrait être plus grande, en cette ère de médiation culturelle. En rejetant les protestations, en rétorquant qu'« il n'y en aura plus de personnages noirs, c'est terminé », comme l'a fait Denise Filiatrault, on ignore près du tiers de la population montréalaise appartenant à la « minorité visible ». Si notre identité est notre fierté, il importe que nous nous regardions en face : nous ne sommes pas nécessairement d'un blanc « pure laine ».

Alors, qui défendons-nous lorsque nous défendons notre identité ?

À qui nous adressons-nous lorsque nous prenons parole sur scène ?

Que vaut notre conviction si nous ne parlons qu'à nous-mêmes ? ●

Marilou Craft est diplômée du baccalauréat en études théâtrales de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM. Elle est née et vit à Montréal, où elle travaille à soutenir le théâtre, notamment par la critique et l'accompagnement dramaturgique et artistique. Elle s'intéresse aussi au droit des personnes minorisées.